



Conseil général du 31 mars 2021

Postulat

Un plan vélo pour La Neuveville

Résumé

Nous demandons au Conseil municipal de présenter un projet de délibération pour un crédit d'étude visant à établir un plan vélo pour la Commune. Celui-ci doit permettre de développer les aménagements cyclables sur tout le territoire communal et identifier les itinéraires vélo sécurisés à favoriser. Il doit aussi assurer le développement de suffisamment de places de stationnements pour vélos, par principe couvertes et sécurisées, en particulier à proximité des transports publics, commerces et services publics. Enfin, il doit analyser la possibilité d'implémenter un réseau de vélos en libre-service et des stations de recharges électriques à certains lieux stratégiques. Une coordination et une intervention devront être assurés dans ce cadre avec la direction cantonale des Travaux publics et des transports, pour qu'elle suive l'étude, formule des recommandations et soutienne la mise en œuvre des mesures préconisées par celle-ci sur le domaine public cantonal. Le Conseil municipal devra ensuite présenter le crédit d'investissement correspondant aux mesures préconisées.

Développement

Dans le développement de la mobilité, le vélo est aujourd'hui une option toujours plus choisie et privilégiée. Outre les avantages connus en termes de réduction des nuisances (pollution et bruit), de fluidité du trafic et de santé, le vélo permet également de repenser le territoire ainsi que de gagner du temps. L'avènement du vélo électrique est dans ce contexte spécialement important, dans la mesure où il permet de rendre le vélo utile et réaliste pour des distances plus importantes que le vélo mécanique. S'y ajoute que le vélo est aussi favorable aux commerces locaux ainsi qu'au tourisme.

Un critère essentiel dans ce cadre réside toutefois dans la sécurité de la pratique et les aménagements existants. Sur ce point, la Neuveville accuse actuellement un retard en comparaison avec d'autres communes de même taille et les objectifs cantonaux. Nous souhaitons que la politique en faveur du vélo ne se résume plus à l'accueil régulier du Tour de Romandie, mais qu'elle se traduise par des investissements pour des aménagements concrets. D'ailleurs, et à titre d'exemple, la mise en place d'un service de vélos libre-service centrée sur la gare permettrait de favoriser le transport multimodal et de désengorger certains lieux pris d'assaut par les voitures. Nous pensons notamment à Saint-Joux.

Pour les Verts La Neuveville

Cyprien Louis

C. Louis